

ARBRE DE DÉCISION

Imputation des salaires reliés au coronavirus

Est-ce que le quart de travail crée un **coût supplémentaire** pour l'organisation ?
(En surplus de la structure normale de travail.)

NON

OUI

Situation de **délestage** ?

(La situation permet à l'une de vos personnes salariées de cesser ses tâches habituelles sans être remplacée pour effectuer temporairement d'autres tâches, que ce soit dans votre unité administrative ou ailleurs dans l'établissement)

OUI

Utiliser l'**unité administrative** dans laquelle la tâche a été effectuée (Dépt.).
Utiliser les **codes de paie** habituels (ex. : REG, REGTT, X1, X1.5).
Ajouter le **code de programme 4030**.

Réclamation d'un compte de dépenses en lien avec les **activités de délestage** :

Si la réclamation est en lien avec une activité de délestage, remplir le compte de dépenses comme à l'habitude. Ajouter l'unité administrative où l'activité a eu lieu et **ajouter le code de programme 4030**.

Utiliser l'unité administrative où le quart de travail est effectué mais en utilisant les **codes de paie** suivants :

RgPan = Travail régulier causant un coût supplémentaire pour l'organisation
X1Pan = Travail supplémentaire à taux simple causant un coût supplémentaire pour l'organisation
X15Pa = Travail supplémentaire à taux et demi causant un coût supplémentaire pour l'organisation
X2Pan = Travail supplémentaire à taux double causant un coût supplémentaire pour l'organisation
RPx1 = Rappel à taux simple causant un coût supplémentaire pour l'organisation
RPx15 = Rappel à taux et demi causant un coût supplémentaire pour l'organisation
RPx2 = Rappel à taux double causant un coût supplémentaire pour l'organisation
ApP1 = APID (Appel intervention à distance) à taux simple causant un coût supplémentaire pour l'organisation
ApP15 = APID (Appel intervention à distance) à taux et demi causant un coût supplémentaire pour l'organisation
ApP2 = APID (Appel intervention à distance) à taux double causant un coût supplémentaire pour l'organisation
RegTT + programme 4050 = Travail régulier en **télétravail** causant un coût supplémentaire pour l'organisation

Réclamation d'un compte de dépenses en lien avec les **activités reliées à la pandémie** :

Si la réclamation est un coût supplémentaire pour l'établissement, c'est-à-dire que l'employé n'aurait pas fait cette réclamation en temps normal mais que le contexte de pandémie occasionne ces frais ; remplir le compte de dépenses comme à l'habitude. Ajouter l'unité administrative où l'activité a eu lieu et **ajouter le code de programme 4050**.

Des questions?

Codes de paie : Service de la paie au 819 780-2220, p. 47777, option 4

Comptes de dépenses : Cédrick Bélanger au poste 42490 (noms de famille débutant par les lettres A-K) ou Jocelyne St-Cyr au poste 47271 (noms de famille débutant par les lettres L-Z)